

LA MNH SOUTIENT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENCEINTES

Le Bureau d'Intelligence Collective (BIC) a été créé pour faire émerger des solutions concrètes à des problématiques et enjeux auxquels les professionnels sont confrontés à l'hôpital.

80 %, c'est la part que les femmes occupent parmi les agents de la fonction publique hospitalière. Dans cette part importante il y a des femmes qui, chaque jour, **concilient leur vie professionnelle et leur grossesse.** Les résultats d'une étude réalisée par ODOXA pour le compte de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) montrent par exemple que :

- **72** % des hospitalières pensent que la grossesse rend difficile le travail dans de bonnes conditions ;
- **42** % des hospitalières estiment que le fait d'être enceinte est mal perçu par l'employeur ;
- 30 % estiment que cette période est incompatible avec leur métier ;
- **18 %** pensent que la grossesse doit être cachée le plus longtemps possible à l'employeur.

Dans un moment où l'attractivité et la fidélisation constituent des leviers importants pour les établissements de santé, l'accompagnement de la grossesse et de la parentalité devient un enjeu RH majeur. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) est à l'initiative de plusieurs actions pour **accompagner**, **prévenir et s'engager** aux côtés des décideurs hospitaliers pour améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle de ces femmes.

ACCOMPAGNER LA GROSSESSE DES HOSPITALIÈRES

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) et son Bureau d'Intelligence Collective ont été à l'origine de cette initiative en organisant une session de réflexion sur l'accompagnement de la grossesse des hospitalières. Elle a été suivie par 54 contributrices et contributeurs dont 90 % d'entre eux souhaitent **améliorer l'accompagnement au sein de leur établissement** à la suite de la session.

Cette session de 3h30 a fait émerger trois axes de travail : (1) **informer et proposer un dispositif d'accompagnement personnalisé** tout au long de la grossesse, (2) **renforcer la prévention des risques professionnels** à l'hôpital et améliorer la santé psychique pendant la période périnatale et (3) **s'engager pour les conditions de travail** et la carrière des hospitalières durant la maternité.

DES INITIATIVES CONCRÈTES PRISES DANS LES HÔPITAUX

À Béziers, l'hôpital met en avant le côté positif de la grossesse et œuvre pour que les femmes hospitalières n'aient plus la crainte de l'annoncer. « Il est important de considérer la grossesse de nos agentes comme une bonne nouvelle, un moment joyeux et positif à célébrer ensemble, » explique Sophie Barre, directrice d'hôpital et DRH du CH de Béziers. Après l'annonce, le Centre Hospitalier planifie un rendez-vous pour débuter l'accompagnement personnalisé et « informer des dispositifs en place pour faciliter son quotidien à l'hôpital : aménagement de poste, place de parking réservée, tenue professionnelle, etc. »

La **formation des managers** est elle aussi essentielle, « *Ils n'ont pas nécessairement connaissance des droits des collaboratrices enceintes. Ils se retrouvent souvent démunis dans ces différentes étapes et ne savent pas quelle attitude adopter,* » raconte Albane Trihan, directrice d'hôpital et responsable égalité professionnelle et suivi des projets de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) à l'AP-HP. Elle souligne cette importance pour que les femmes hospitalières ne se sentent pas à la marge d'un service. « *Les différents temps de la formation permettent d'aborder un large éventail de sujets, comme les possibilités d'aménagement de postes ou le repérage des signes de mal-être et de souffrance psychique,* » détaille la directrice.

À Perpignan, Audrey Paniego, directrice d'hôpital et DRH, explique que la crèche est un levier incontournable de l'attractivité et de la fidélisation des agents du Centre Hospitalier. « Même si cela engendre un coût, proposer diverses solutions de garde à nos agents est un levier incontournable de fidélisation. La crèche hospitalière fait partie des facilités sociales proposées à nos professionnels. »

À Clermont-Ferrand, une salle d'allaitement entièrement rénovée et équipée est mise à disposition des hospitalières. La salle dédiée simplifie l'aspect logistique et matériel. La présence régulière d'une consultante en lactation permet d'accompagner au mieux les professionnelles du Centre Hospitalier Universitaire dans leur projet d'allaitement une fois le travail repris.

Le BIC bénéficie du soutien institutionnel de :









VOUS POUVEZ ACCÉDER AU SITE DU BIC <u>ICI</u> ET À L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉTUDE <u>ICI</u>

A PROPOS DE LA MNH / www.mnh.fr

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées. En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, son groupe qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.

CONTACT

Hugo Pichot - 07 89 28 96 99 / h.pichot@agence-influences.fr